

COMPTE-RENDU

Séance ordinaire du Conseil Municipal

Jeudi 19 août 2021 à 19 heures 30 - Salle Roche Close

Date de convocation : 13 août 2021

Nombre de conseillers : 15 en exercice, 11 présents, 14 votants

Présents : Laurent PASCAL, Dominique BARON, Guillaume CHABOT, Corinne LABELLE, Alain PASTRE, Fabienne MANCHE, Virginie ISOARD, Audrey MANIVET, Thomas SILVE, Maxime MUSSO, Céline ROBIN

Excusés ayant donné pouvoir : Christophe BESSON ayant donné pouvoir à Virginie ISOARD, Jean REMUSAT, ayant donné pouvoir à Dominique BARON, Fabien PIOLLE ayant donné pouvoir à Dominique BARON.

Absents : Nathalie ESCLAPEZ

Présidence : Laurent PASCAL, Maire

Secrétariat de séance : Audrey MANIVET

Points ajoutés à l'ordre du jour :

- Détermination du nombre de poste d'adjoint
- Désignation des délégués dans les organismes extérieurs
- Commande des panneaux au vue de l'adressage
- Modification du prêt à usage du terrain « Pré Grand »

QUESTIONS TRANSVERSALES

- Installation d'un conseiller municipal suite à la démission de Mme THOMAS Brigitte de son poste d'adjoint et de son mandat de conseiller municipal, il convient d'acter l'installation au conseil municipal de Mme ROBIN Céline, suivante immédiate sur la liste après le dernier élu.
- Détermination du nombre de poste d'adjoints suite à la démission de Mme THOMAS Brigitte il est proposé de porter le nombre d'adjoints à 3.

Voté à l'unanimité.

- Mise à jour du tableau des commissions municipales suite à la démission de Mme THOMAS Brigitte et à l'arrivée de Mme ROBIN Céline.

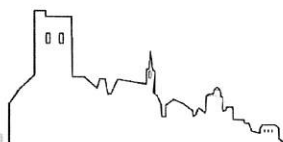
Voté à l'unanimité.

- Mise à jour des délégués dans les organismes extérieurs suite à la démission de Mme THOMAS Brigitte et à l'arrivée de Mme ROBIN Céline.

Voté à l'unanimité.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – FINANCES

- Décisions modificatives budgétaires suite à la réalisation d'un point budgétaire il convient de réaliser quelques ajustements.



Voté à l'unanimité.

▪ Après calcul des charges à répartir relatives à l'année 2020, il s'avère que la commune a eu un trop perçue de la part des locataires et co-proprétaires des résidences St Pierre, de ce fait il convient de procéder aux remboursements de ses charges.

Voté à l'unanimité.

▪ Suite à la validation du plan communal d'adressage il convient de passer la commande des panneaux nécessaires à celui-ci, pour un montant de 43 119.40€ HT.

Voté à l'unanimité.

▪ Dans le cadre du programme Petite Ville de Demain la commune peut prétendre au subventionnement de certaines études d'ingénierie liées à la revitalisation (toutes les études de conception jusqu'à la maîtrise d'œuvre) par la Banque des Territoires. Afin de pouvoir en bénéficier, elle doit signer une convention tripartite avec la Banque des Territoires et sa délégation territoriale, portée pour 3 ans par le Département des Alpes-de-Haute-Provence.

Voté à l'unanimité.

FORET – PASTORALISME – AGRICULTURE

▪ Motion sur le changement des modalités de la contribution à l'hectare versée à l'ONF

Voté à l'unanimité.

▪ Modification des preneurs du prêt à usage du terrain dit de « Pré Grand ».

Voté à l'unanimité.

SCOLAIRE - JEUNESSE

▪ Modifications tarifaires du restaurants scolaires entraînant une augmentation de 0.20€ / repas pour les familles et 1.71€/repas pour la commune ; prise en compte du temps de surveillance des agents dans le coût de revient du repas non pris en considération jusqu'à ce jour et demande de prise en charge du déficit « COVID » par les communes d'origine des familles.

Voté à l'unanimité.

▪ Mise en place d'une tarification sociale de la restauration scolaire avec un tarif progressif en fonction des revenus du foyer ou du quotient familial, il faudra minimum 3 tarifs différents dont un à moins d'un euro et un à plus. L'Etat versera une indemnisation de 3€ par repas facturés moins d'un euro.

Voté à l'unanimité.

URBANISME

▪ Positionnement de la commune sur une déclaration d'intention d'aliéner d'un terrain sis au serre-Vinatier appartenant à M. PASCAL Benoît ; M. BARON propose de ne pas aliéner ledit terrain.

Voté à l'unanimité.

▪ Finalisation par un acte notarié d'un échange d'un jardin près du cimetière.

Voté à l'unanimité.

▪ Finalisation, par acte notarié, de l'achat des parcelles du cheminement piétonnier.

Voté à l'unanimité.

La séance est levée à 21h15.

